

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 24 avril 2026

Délibération N° DE_028_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	9	9
Date de la convocation : 20/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE, Laura GAILLARD

Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : REMBOURSEMENT D'INDEMNITES D'AUTORISATION D'ABSENCE

Sébastien RAYNAUD, maire de Veyrières explique au Conseil municipal que lors de l'élection du maire le 15 mars 2026, Me Stéphanie CUEILLE a dû s'absenter de son travail afin de participer à ses fonctions d'élue.

Ceci a entraîné une perte de salaire correspondant à 208.68 € brut, somme fournie par Mr le Directeur de l'EHPAD Les Vaysses, 8 avenue Jean- Baptiste Serres 15200 MAURIAC .

Cette perte de salaire peut être pris en charge par la collectivité au compte 65328.

Après avoir délibéré le Conseil municipal décide :

-De prendre en charge la somme de 208.68€ sur le compte 65328 sur la demande de Me Stéphanie CUEILLE, élue .

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD
Président de séance

Madame Valérie CARLES
Secrétaire de séance



Signature of Sébastien RAYNAUD, Mayor of Veyrières, over the official stamp of the Municipality of Veyrières, Cantal.



Signature of Valérie CARLES, Secretary of the meeting, over the official stamp of the Municipality of Veyrières, Cantal.